

Les taux d'intérêt élevés

qu'on puisse adopter compte tenu des défis économiques actuels.

● (2110)

A l'instar de tous les pays industrialisés du monde occidental, le Canada doit manifestement prendre des décisions économiques difficiles. A de nombreux égards, du fait de ses ressources et de son potentiel industriel énorme, le Canada est dans une situation enviable. Toutefois, notre superficie, la faiblesse de notre population, l'éloignement des marchés et notre dépendance vis-à-vis des exportations sont autant de facteurs qui entravent notre croissance. Néanmoins, notre avenir économique est brillant.

Nous avons posé les jalons de la relance de notre croissance économique en concluant des accords énergétiques avec les provinces productrices de l'Ouest. Directement et indirectement, ces ententes vont susciter de nouveaux investissements massifs au Canada. La Charte des droits et libertés inscrite dans notre Constitution crée un véritable marché commun, une union économique qui va permettre la libre circulation, sans obstacle interne, des biens, des services, des capitaux et de la main-d'œuvre. Cette initiative va permettre d'employer aussi efficacement que possible tous les éléments de production.

Le budget essaie de tirer parti de tous ces atouts fondamentaux, en favorisant une politique équilibrée d'austérité et d'augmentation des recettes. Le gouvernement, le secteur des entreprises et les particuliers conviennent largement de la nécessité de réduire le déficit fédéral pour battre en brèche les forces inflationnistes et promouvoir la croissance économique.

M. Bill Wright (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, c'est sans aucun plaisir que je me joins à mes collègues pour parler de cette motion. J'appuie la motion du député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) qui demande:

Que la Chambre condamne le gouvernement pour la confiance perpétuelle, excessive et inefficace qu'il accorde à sa politique de taux d'intérêt élevés qui a non seulement provoqué la pire crise économique au Canada depuis les années 1930, mais qui continue en outre de menacer la survie de milliers de petites entreprises, qui gonfle chaque jour les rangs du million de Canadiens déjà sans travail et qui confronte les propriétaires de maisons et les locataires à la pire crise du logement depuis la Seconde Guerre mondiale.

Le ministre des Travaux publics (M. Cosgrove) a déclaré tout à l'heure à la Chambre qu'il ne s'agissait pas de la pire crise que nous ayons connue et il en a cité de plus graves. Peu m'importe que ce soit ou non la pire crise, je sais seulement que la situation est catastrophique en ce qui concerne le logement, l'inflation, les taux d'intérêt et le chômage. Le ministre des Travaux publics se permet pourtant d'ergoter quant à savoir si c'est la pire crise que nous ayons eu depuis les années 30.

Le 3 décembre, le premier ministre (M. Trudeau) a déclaré à Toronto que c'étaient les banques, l'économie de marché et les gens qui veulent un bon rendement sur les obligations d'épargne du Canada qui sont responsables des taux d'intérêt élevés, et non le gouvernement. Le premier ministre n'accepte jamais la responsabilité de ses erreurs. Qui contrôle les taux d'intérêt au Canada? Sont-ils contrôlés par l'économie de marché, par les particuliers ou par les banques? Personne ici ne croit que les uns ou les autres peuvent contrôler les taux d'intérêt. Seule la Banque du Canada peut le faire et c'est le gouvernement qui la dirige. Tout le monde sait qu'il contrôle les taux d'intérêt et

les empêche de baisser. Quiconque possède une certaine expérience du marché monétaire ou des investissements peut vous dire que c'est la banque du Canada qui fixe le taux des bons du Trésor.

Si le gouvernement estime que les banques en sont cause, alors qu'il les soustraye au règlement qui les empêche d'abaisser les taux d'intérêt comme elles l'entendent. Je mets le gouvernement au défi de le faire. Je mets la Banque du Canada au défi, par l'intermédiaire du gouvernement, de ne plus s'occuper du marché des bons du Trésor: elle verra bien avec quelle vitesse les taux d'intérêt vont baisser. Ce sera vite fait. Les banques n'aiment pas que les taux oscillent en tous sens. N'importe qui vous dira dans le secteur de la finance que tout ce que les établissements financiers demandent, c'est la stabilité des taux. Peu leur importe qu'ils soient élevés ou bas. Ce qui compte pour eux, c'est l'écart entre les dépôts et les prêts. Malheureusement, le gouvernement continue de répandre la version mensongère que tout cela est uniquement la faute des banques.

Personne n'est tout à fait innocent, mais les banques n'en sont pas seules responsables. Le principal responsable c'est la Banque du Canada. Tout le monde sait que la Banque du Canada peut faire baisser les taux d'intérêt quand elle le veut, mais pas les banques à charte; celles-ci s'alignent sur la Banque du Canada et sur personne d'autre.

Le ministre des Finances (M. MacEachen) nous disait hier qu'il avait l'appui de la Chambre pour son budget. Il aurait eu raison de dire qu'il avait l'appui de la majorité, c'est-à-dire des députés libéraux. Mais il est ridicule de venir prétendre ici qu'il a l'appui de la Chambre.

Le ministre des Finances a dit que les taux d'intérêt vont baisser et que le gouvernement va maîtriser l'inflation. Nous savons bien que non car dans son exposé budgétaire il a dit ce qu'il prévoyait. Il suffit de lire le budget: le gouvernement, y lit-on, prévoit que les taux d'intérêt vont baisser de 1 p. 100 par an au cours des quatre prochaines années. Voilà ce que le gouvernement prévoit, et voilà ce qui attend le Canadien moyen. Voilà à quoi le Canadien moyen doit s'attendre au cours des quatre prochaines années—des taux d'intérêt encore et toujours élevés.

Il se peut que ce ne soit pas la pire récession économique depuis celle des années 30, mais elle lui ressemble à s'y méprendre. Nous n'allons pas chercher à savoir si c'est la pire, mais je ne veux sûrement pas voir les choses empirer. En l'espace de quelque temps, 140,000 Canadiens ont perdu leur emploi pendant que 50,000 autres ont cessé d'en chercher un. Le Canada compte maintenant près d'un million de chômeurs.

Il est désormais inutile de nous demander si le premier ministre s'en soucie. Il y a 28 ans, au moment où le ministre des Finances faisait son entrée à la Chambre des communes, le taux moyen de chômage dans sa circonscription était de 25 p. 100. Aujourd'hui 28 ans plus tard, le taux de chômage est toujours de 25 p. 100. Qu'il ose le nier. Il réussit à se faire élire en accordant des subventions spéciales à sa circonscription et cela depuis des années. Si quelqu'un veut me prouver le contraire, qu'il se lève.

Qu'est-ce que le gouvernement a offert à la petite entreprise? Le ministre dit qu'il lui offre quelque chose. A la page cinq de l'exposé budgétaire, il a signalé que des taux d'intérêt exceptionnellement élevés avaient eu un effet particulièrement